

> Passeport Biométrique

Vous pouvez faire une pré-demande sur internet : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Les pièces à fournir en original pour les PASSEPORTS sont :

- La carte d'identité du demandeur
- L'ancien passeport (si le demandeur en possède déjà un)
- 2 photos d'identité de moins de 6 mois non découpées et conforme aux normes
- Timbres fiscaux : 86 € pour 1 adulte, 42 € pour un jeune de 15/18 ans, 17 € pour 1 enfant de moins de 15 ans
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois en original
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (à demander à la mairie de naissance) si le passeport est périmé depuis plus de deux ans ou en cas de perte/vol
- 1 document avec photo si votre carte est perdue ou volée
- La pré-demande, si elle a été faite sur internet

> Carte nationale d'identité

Vous pouvez faire une pré demande sur internet : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Les pièces à fournir en original pour les CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ sont :

- L'ancienne carte d'identité (si le demandeur en possède déjà une)
- 2 photos d'identité de moins de 6 mois non découpées et conforme aux normes
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois en original
- Timbres fiscaux de 25 € **si l'ancienne carte est perdue ou volée**
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (à demander à la mairie de naissance) si la carte d'identité est périmée depuis plus de deux ans ou en cas de perte/vol
- 1 document avec photo si votre carte est perdue ou volée
- La pré-demande, si elle a été faite sur internet

